



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 12.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 12.04.2029

Numéro de publication: KK01-0000037526

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier

Avis préalable d'ouverture de faillite les vins des copains Sàrl

Débiteurs:

les vins des copains Sàrl
CHE-114.679.450
Boulevard des Éplatures 1
2300 La Chaux-de-Fonds

Date de décision de la dissolution : 19.03.2024

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Société dissoute en vertu de l'art. 731b CO

Remarques:

But : commerce de vins et épicerie fine; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.

Par décision du 19 mars 2024, le juge du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz a prononcé la dissolution de « les vins des copains Sàrl », Boulevard des Éplatures 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, et ordonné sa liquidation selon les dispositions applicables à la faillite.

Par la présente publication, Monsieur Hugues Jean BOUHELIER, dernière domiciliation connue à Villers-le-Lac, France, associé gérant avec signature individuelle est convoqué dans les locaux de l'Office des faillites, Rue de l'Épervier 4 à 2053 Cernier, le lundi 13 mai 2024 à 14h00 pour être entendu sur les opérations de liquidation de la société « les vins des copains Sàrl ».

Faute par lui de se présenter, Monsieur Hugues Jean BOUHELIER est rendu attentif au fait

que la faillite de la société « les vins des copains Sàrl » sera liquidée conformément aux dispositions de la LP.

Les tiers qui détiennent des biens appartenant à la société sont également tenus d'en informer l'Office d'ici au 8 mai 2024.